

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 2

Artikel: Veillées de chasseurs : [suite]
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213634>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS"

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ; six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont recues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 12 janvier 1918 : — Iéna de bounan (Marc à Louis). — Nos vieilles chansons : Le bon vieux temps helvétique. — Feuilleton : Veillées de chasseurs (V. F.). — Election municipale. — Le paradis et les grands Piat. — 1917-1918 (H.-L. Bory). — La chance (B.). — Quelques bonnes recettes. — Aux grands hommes (F. Demarco).

Nous publierons samedi prochain un très intéressant article d'histoire vaudoise, peu connue, de notre collaborateur M. L. Mogeon.

Erratum. — Dans le numéro du 29 décembre, il s'est glissé une coquille dans la note qui figure au bas de la seconde colonne. Il faut lire « L'Elsergo e la Tsny » et non « L'Ergot ». Cette pièce figure dans le tome X de la Revue de philologie, pages 224 et suiv. avec la transcription en langage usuel.

IENA DE BOUMAN

L'è passâ clli bounan. Et n'è pas damâdzo. On pâo pas prau fitâ : lo vin l'è trau tchê ; la pedance assebin ; la farna sè veind avoué dâi carte ; po lo sucre, bernique ! Et disne min de breci, min de bougnat, rein de rein que dau pan fédérat. Lè z'autre bounan on pouâve oncora preindre onna fédérâla, à bin onna cantondâ : sti an sè faut conteintâ d'onna tota petita coundâla, et l'è tot.

On a dau rein de rein. Mimameint que l'en a falii fère de iena à onna ménagerie que l'è veginâite pè la vela po lo bounan et que montrâve que duve bite : on lion et on tigre et que falai payî treinta.

Vaitcé que lo dzo dau bounan, lo lion l'è veginâà crêvâ. L'ètai rfd eimbêteint. Min de lion, pe rein mè qu'on tigre, cén n'ètai pas 'na ménageri. Heureusameint que lo diretteu l'ètai on tot fin et que lè cougnessâl tote. Justameint vaitcé qu'on corps vint là idemândâ se l'avâi rein d'ovrâdzo por li.

Clli corps qu'on lâi desâi Congo l'ètai adî avoué son ami Tonkin pè vè la Ripouno et quand l'avâi gagnâ cinq ceintimo sè dépatsive d'allâ lè rupâ.

Adan lo diretteu de la ménageri fâ dinse à Congo :

— Sâ-to bramâ ?

— Oï, asse fè qu'on caion qu'on ferre.

— Eh bin ! te preingno avoué mè et te sarâ bin payî. Vaitcé cén que tè foudrà fère. Mon lion l'è crêvâ, tè foudrà betâ sa pf pour dessu tè et allâ à quattro dein la dzéba (cage) et pu couilâ quemet se on veliâve fère payî on jui doû iâdzo. Po bin tè dere, tè faut dessuvi lo lion, fère assemblant de châotâ amont lè barreau et de medzî quemet li.

Congo fut, ma fâ, bin d'accôo, sè met la pf, sè recorde on bocon et va dein la dzéba, que l'ètai dè coûte clliaque ào tigre. Lâi avâi rein que onna parâ que lè separâve.

On iâdzo que l'a ètâ lè dedein et que lè dzein l'ant ètâ arrevâ po vère lo lion, vaitcé mon Congo que sè met à châotâ amont lè barreaux, à quattro, à pf djeint, la tifa ein amont, la tifa

ein avau, à fère on détertin ein brâmeint quemet on verefâblio lion. Et lè dzein desant :

— Quin biau lion, tot parâi ! et que l'a l'air d'on tot féroce.

Et lè fémâle fasant :

— On dit que dâi iâdzo lè lion pissant contre lè dzein. Sè faut tsouyi.

Congo que l'oyâi tot cén, cén l'eincorradzive adî mé. Sè remettâi à bramâ à fère venî très ti le gâpion de la vela, et à sacaôre sè barreau. Lè s'a mímameint tant sacot que diabe lo pas se n'âa pas d'gœuenautsi la parâ que l'ètai eintre lè dou, lo tigre et li.

Ma fâi lè dzein l'ant zu pouâre, quand l'ant yu que clliau parâ n'ânt pas solide et que clliau doû carnassié l'ètant einseimbllo. Sè sant d'patsi de fotre lo camp, dau tant que pouâvant éteindre.

Tandu ci teimps, lo poûro Congo s'ètai ein-carratti dein sa dzéba. L'ètai passâ, tot biliâne de pouâre. Sè croya que lo tigre allâve l'êmeliâ ein mille mochî. Sè met adan à bramâ oncora bin pe fet que quand fasâi lo lion :

— Ao seco ! Bon Dieu dau ciè, ào seco ! Su fotu ! ào seco !

Tot d'on coup, vaitcé le tigre que fâ rein qu'on chaut, te lâi arreve dessu et lâi fâ à l'o-roîrole :

— Ti fou de tant bramâ. Vâi-to pas que su pas mè tigre que tè fâ on lion. Su Tonkin.

MARC A LOUIS.

NOS VIEILLES CHANSONS

Le bon vieux temps helvétique.

Allegretto

J. OLIVIER.

1. Au - tre - fois on ai - mai - en Suis-se
2. Quand on ai - mait, sans phrase au - cu - ne
3. Fal - lait - il chan - ter u - ne ron - de ?
4. Oui, c'est fl - ni ! tout dé - gé - né - re,

A rire, à vi - vre bon - ne - ment; On n'allait
On le di - sait bien ten - dre - ment, On n'allait
Tous l'entonnaient fort bra - ve - ment, Et l'on di -
No - tre vîeux monde est tout gâ - té; Il en - tre

pas cher - cher ma - li - ce Dans cha - que pauvre é -
pas faire à la lu - ne Maint triste et mau - vais
sait : O bel - le blon - de, Pre - nez - moi donc pour
dans la nou - velle è - re Où l'on s'en - nui - en

vé - ne - ment. On é - tait gai, con - tent, traî - ta - ble,
com - pli - ment. On au - rait su fort mal dé - cri - re
votre a - mant. Et ver - du - ron et ver - du - ret - te,
li - ber - té. Dès qu'on fit des rois en fa - bri - que,

The musical score consists of four staves of music in common time (2/4). The first three staves begin with a forte dynamic (f). The fourth staff begins with a piano dynamic (p). The lyrics are written below the staves, corresponding to the musical phrases. The music features eighth and sixteenth note patterns, primarily in the treble clef.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Veillées de chasseurs

IV

Un canard épatait.

'Vous êtes-vous jamais amusé à jeter un morceau de sucre sur une fourmilière ? C'est un jeu qui est une bonne action, car les fourmis adorent les douceurs, et puis cette petite charité vous vaut un spectacle bien divertissant. A la chute du blanc aérolithe, une siévre inouïe s'empare de mesdames les fourmis, déjà si agitées à l'ordinaire. On les voit surgir toutes à la fois de leurs appartements, courir ça et là sur leur place publique, s'aborder les unes les autres pour se communiquer la nouvelle du rarissime phénomène, entourer le bloc sucré, le flairer, l'escalader, le lécher, en détacher des miettes, les emporter au fond de leur garde-manger, tandis que d'autres, demeurées sur le théâtre de l'événement, ont l'air d'échanger leurs impressions et de se demander si c'est du sucre de canne ou de betterave, et s'il provient de chez Compondu ou de chez Grandjean.'

Une effervescence semblable se manifesta chez les nemrods de la Diana lausannoise, quand ils apprirent que deux des leurs, Floridor et le Scaphandrier des Marais, rapportaient d'Arnex des canards tels qu'on n'en avait encore jamais vus, des canards gros comme de fortes oies, et d'un plumage à dérouter tous les zoologistes. Le Scaphandrier en avait un, et Floridor deux. A quelle espèce appartenait ce palmipède étrange ? Labrador ? Eider ? produit des deux ? Les naturalistes étaient perplexes. A grand renfort de besicles, les savants profes-

seurs Félix Roux et Henri Blanc compulsaient des montagnes d'ouvrages spéciaux, et, chez le Scaphandrier, c'était un défilé ininterrompu de curieux, ou d'amateurs passionnés, comme Fridolin l'ingénieur, qui suppliaient le possesseur du merveilleux canard de le leur laisser pour l'empailler ; mais le Scaphandrier jugea plus simple de le faire apprêter sans retard, avec force petits oignons, à l'exemple de Floridor. Et voilà comment la légitime curiosité des membres de la Diana demeura, si l'on peut s'exprimer ainsi, le bec dans l'eau, comme le plus vulgaire des canards.

Mais la vérité finit toujours par percer, même parmi les chasseurs. Quelques-uns de ceux-ci firent l'honneur à l'auteur de ces lignes de la proclamer publiquement, pour l'édification des ornithologues présents et futurs. La voici dans toute sa nudité :

Deux chasseurs revenaient bredouilles des marais d'Arnex. Bredouille ! la vilaine chose, quand on s'appelle Floridor ou quand on a conquis avec gloire le titre de Scaphandrier des Marais !

« Non, nous ne le serons pas ! » se dirent-ils en passant devant la bassecour du château d'Arnex, et, avisant une troupe de canards superbes autour de la fermière :

— Combien le coup de feu ? demandèrent-ils.

— Je ne les vends pas au coup de feu, mais au coup de couteau, répondit la bonne dame.

Elle n'avait pas achevé, que le Scaphandrier s'était déjà emparé du plus volumineux sujet, un canard de sept livres et demie. Pour que les parts fussent égales, Floridor en prit deux.

Tout domestique que fût ce gibier, il avait un plumage à dessins réguliers et qui pouvait fort bien le faire prendre pour des habitants des marais ; le goût de sa chair rappelant celle du canard sauvage, les grains de plomb dont les deux facétieuses compagnons l'avaient farcie, ajoutaient encore à l'illusion.

Quoi qu'il en soit, Eider ou Labrador, ce fut une joyeuse monture.

La maison du Scaphandrier.

A la pinte d'Arnex, huit jours après la battue de la bassecour, Floridor et le Scaphandrier n'ont plus trouvé aucun canard à saigner. Ils se consolent en caressant une bouteille. Dans la salle à boire, l'Office des faillites met à l'encaissement la maison d'un pauvre diable. Cet immeuble est convoité par un Italien qui voudrait bien l'avoir pour une bouchée de pain et qui, en attendant, roule de gros yeux.

Cédant aux suggestions d'un tabellion de la contrée, le Scaphandrier consent à pousser les enchères, afin de tirer le plus possible de l'Italien, qui est l'unique amateur. Il est entendu que, tant que notre nemrod ne dépassera pas 2000 francs, ses surenchères ne le lieront en aucune façon. Et la mise de commencer.

— A 800 francs la maison ! crie l'huissier.

— Cinque ! fait l'Italien.

— 900 francs ! lance le Scaphandrier avec aplomb.

— Cinque ! reprend l'autre. — Mille ! — Cinque ! — 1200 ! — Cinque ! — 1300 ! — Cinque ! — 1400 ! — Cinque ! — 1500 ! — Cinque ! — 1600 !

A ce dernier chiffre, envoyé presque avec passion par le Scaphandrier, l'Italien juge inutile d'articuler un nouveau *cinque* et bat en retraite.

« L'échute n'est pas ratifiée ! » proclame le tabellion ; mais le Scaphandrier, tout haletant encore de la fièvre de la mise, n'entend rien et entraîne Floridor à travers la campagne, pour aller voir sa propriété. O désillusion ! c'était une mesure dont l'ancien propriétaire avait emporté, en guise de souvenir, les planchers, les portes, les fenêtres, les volets et jusqu'au trône du lieu où le ro re va qu'à pied. Autres agréments : la façade faisait ventre et la poutraison était vermoulu.

Faire de cette ruine un pavillon de chasse eût coûté autant que de construire une bâtie toute neuve ; aussi, s'étant ressouvenu qu'il ne l'avait misée que pour jouer un tour au « picouli », le Scaphandrier rentra à Lausanne, l'esprit tranquille. Sa quiétude, hélas ! ne dura guère. Une lettre chargée, datée d'Orbe, lui apprit que, aucun amateur ne s'étant présenté à la deuxième mise, la maison lui était adjugée au prix de 1600 francs. Pour un sale coup, c'était un sale coup ! Cependant, comme on se fait à tout ici-bas, le Scaphandrier finit par se familiariser avec l'idée de vider ses pions de bas dans les mains des gens de loi d'Orbe. A l'aburissement du premier moment, avait succédé l'état d'âme d'un homme flatté de passer au rang des propriétaires et se laissant aller à toute sorte de gentils projets de villégiature, de jardinage, de chasse dans les marais, à bottes que veux-tu !

Comme il roulait ces idées sans bouger de Lausanne, le bon Scaphandrier reçut, d'Orbe encore, une dépêche le sommant de régulariser sa situation dans les vingt-quatre heures. Il n'y avait plus à hésiter. Chaussant ses bottes du dimanche, notre nemrod se rend à Orbe par le plus prochain train.

Qui tomba des nues en le voyant débarquer en si belle allure et l'air aussi grave ? Ce fut le tabellion, ignorant de la lettre et du télégramme. Il ne lui fallut pas longtemps pour comprendre que l'un et l'autre étaient l'œuvre d'un fumiste de tout premier calibre.

Avoir été joué pareillement, c'était un peu fort ! avouez-le. D'autre part, n'avoir plus sur les bras cette affreuse baraque sans portes ni planchers, consolait le Scaphandrier. Il acheva de se remettre en la compagnie de quelques bouteilles de rouge d'Orbe, si bien qu'il put se vanter d'avoir rapporté, ce jour-là, à défaut de canard, le plus beau plumet qui eût jamais orné le chef d'un chasseur des marais.

V. F.

La livraison de janvier 1918 de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE et REVUE SUISSE contient les articles suivants :

Maurice Milloud. Raison d'espérer. — T. Combe. La carte de pain du pauvre Lazare. — E. Ponchelet. Questions financières du jour. — T. Sturge-Moore. Soldats-poètes. — E. Laur. Les problèmes économiques d'avenir de notre peuple. — Maurice Vernes. Ernest Naville et le rapprochement entre les confessions chrétiennes. (*Seconde et dernière partie*). — Emile de Bongnie. Sonnets. — Jean-Paul Zimmermann. A propos de l'éducation nationale (*Seconde et dernière partie*). — J.-P. Porret. Une industrie indigène. La pendule. — Henry Dériex. Les heures de la guerre. Poésies. — M. de Louvigny. L'histoire du noble Foukakoussa et de la poétesse Komati. Conte. — Chroniques italiennes (Francesco Chiesa); anglaise (H.-C. O'Neill); russe (Ossip Lourière); scientifique (Henry de Varigny); suisse romande (Maurice Milloud); politique (Edm. Rossier). — Mémorial 1917. — Suisse. — Revue des livres.

La Bibliothèque Universelle paraît au commencement de chaque mois par livraisons de 200 pages.

ELECTION MUNICIPALE

DANS une ville du canton,
Qui d'hospitalité se pique,
Où l'on trinquait « Chez l'Hoqueton »,
L'histoire est, dit-on, authentique —
Un jour, au Conseil communal,
L'assemblée était très houleuse.
On nommait un municipal,
C'était tâche laborieuse :
Onze tours, déjà, sans succès !

Les scrutins, inexorables,
Avaient, hélas, fait le procès
De candidats fort honorables.
On passait au douzième tour,
La minute était solennelle,
Lorsqu'un conseiller sortit pour...
Oh ! la chose est très naturelle.
Il suffit de cet incident
Pour décider de la victoire.
Tout fier était le président,
En l'annonçant à l'auditoire.
— Vraiment, messieurs, ajouta-t-il,
Cela n'a tenu qu'à un fil !

LE PARADIS ET LES GRANDS PIATS

(du Val-de-Joux)

PARMI les acquisitions qui feront date dans l'histoire, il faut citer celle des Grands-Plats, par la commune du Chenit, pour un demi-million.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date la réputation de ce joyau du Jura combier. Ecoutez plutôt cette authentique anecdote que rappelle un de nos confrères de la Vallée.

C'était dans un de ces villages de la Petite Côte, gracieusement accrochés au flanc de la rive du Léman. On ensevelissait un gros bonnet de l'endroit; c'était encore à l'époque lointaine où la cérémonie funèbre était précédée d'un copieux repas pour les parents et invités et d'une abondante collation pour les participants au convoi.

Au cimetière, la chaleur était accablante, plusieurs avaient peine à lutter contre un sommeil qui augmentait d'audace avec la longueur du service religieux. Excellent orateur, le pasteur parlait avec une profonde conviction de la beauté du séjour des Bienheureux et décrivait en termes éloquents bois et prairies célestes. Tout à coup, un gros paysan du pied de la montagne, qui s'était laissé gagner par le sommeil interrompit l'orateur par ces mots passés dès ce moment en proverbe dans la localité en question :

— Ta, ta, ta ! Tot cein nè vau pas lai Grands Piat !

Un curieux. — Un citoyen méticuleux, grand amateur de statistique, fait avec soin le relevé de tous les mariages.

— Pourquoi ce relevé ? lui demande quelqu'un.

— Pour savoir s'il se marie plus d'hommes que de femmes.

Impression. — Un campagnard qui était venu au pénitencier apporter des pommes de terre, profitait de l'occasion pour visiter l'établissement.

— Eh ! bien, lui demande l'employé qui le guidait dans son exploration, comment trouvez-vous notre maison ?

— Oh ! y a pas, c'est très bien organisé, c'est très intéressant, mais je trouve que ça sent un peu le « renfermé ».

1917 - 1918

« Pour notre cher *Conteur* ou pour la corbeille à papier », nous dit l'auteur — un vieil ami de notre petit journal — en nous adressant ces strophes. Nous avons choisi le *Conteur*.

Sous un ciel bas, lavé de bistre,
Mil neuf cent dix-sept a sombré,
Laissant debout la Mort sinistre
Devant le vieux monde effondré

Aux cris d'effroi lancés naguère
Par les peuples saisis d'horreur,
Les échos ont répondu : « Guerre ! et salut à l'Empereur ! »

Et les braves, entrant en lice,
A cet appel tant redouté,
Ont enduré l'affreux supplice,
Pour affranchir l'Humanité !...

Les bras tremblants et l'œil livide,
Tels des innocents condamnés,
Ils ont laissé la place vide
A leurs foyers infortunés ;

Ils ont laissé la pauvre mère
Guider les pas du dernier né,
Cependant qu'une plainte amère
Montait du seuil abandonné...

Et tout là-bas, dans la nuit noire,
Au fond des boyaux détrempés,
Ils se sont revêtus de Gloire,
Les saints ouvriers de la Paix !...